

Escapade34 - Compte-rendu réunion du bureau du 29 novembre 2025

Participants : Christine Martin, Danièle Féraut, Francis Vaillant, Patricia Boudet

Absent : Dominique Cuny

Ordre du jour :

- Suivi des adhésions
- Statut sur le matériel
- Résultats réunion "Sécurité des treks"

Adhésions :

Nous sommes déjà 75 adhérents. Nous ne prendrons plus d'adhésions pour cette saison, sauf celles d'anciens adhérents qui souhaiteraient revenir.

Certificats médicaux

A priori, pour la majorité des associations sportives, les certificats médicaux ne sont plus obligatoires. Nous demandons aux nouveaux adhérents d'en fournir un par sécurité. Les adhérents ayant eu des problèmes de santé majeurs devraient aussi en fournir un au moins tous les 3 ans.
Un animateur de rando peut refuser une personne s'il estime que sa condition physique n'est pas adaptée à la sortie (qu'il y ait ou non un certificat médical).

Rando de Noël :

4 ou 5 possibilités ont été évoquées. L'option "Col du Vent" est retenue, avec un plan B à Cournonterral si mauvaise météo dans l'arrière-pays.

Matériel :

Patricia a récupéré chez Anne les kits de sécurité neige, un GPS, et une vieille glacière. Celle-ci n'a pas été utilisée depuis la fin des camps d'été, et ne peut être connectée qu'à une prise allume-cigare de voiture.

Anne a accepté de continuer à stocker le matériel utilisé pour le forum des associations : barnum, sacs de support, 1 bidon, 2 planches et des tréteaux, les chevalets + cadres, et les tirages photos.

Le 2ème GPS est détenu par Christine. Il doit être mis à jour (Anne l'a fait sur celui qu'elle avait). Christine le fera passer à Francis qui s'occupera de cette mise à jour.

Les raquettes sont habituellement stockées par Christine. En prévision de la semaine de janvier 2026, 6 paires de raquettes ont été apportées chez Patricia 1 paire "305" femmes, 2 paires "418" mixtes, 2 paires "438" hommes et 1 paire "325" hommes).

Utilisation/acquisition de mini-crampons : ce matériel est conseillé lors de sorties raquettes, ou pour les treks montagne si risque de passage de névés. Ça reste du matériel personnel, et les mini-crampons ne seront pas achetés par Escapade34.

Les DVA devront être révisés en fin de saison neige : Patricia s'en occupera, en incluant dans l'envoi le matériel perso de ceux qui le souhaitent.

La liste du matériel en notre possession date de juin 2022 et n'est pas à jour. A revoir.

Sécurité lors des treks

A la demande d'une adhérente, une réunion a été organisée le 11 octobre entre des participants aux treks et des habitués de la haute-montagne pour éventuellement élaborer une "Charte des treks" afin d'améliorer la sécurité. Le compte-rendu issu de cette réunion a été transmis au bureau le 25 novembre.

Les différents points de compte-rendu sont revus par le bureau :

1/ Organisation des randonnées

Organisation partagée : c'est déjà le cas sur certains séjours.

Prévoir 2ème option de circuit si possible : c'est une bonne suggestion mais on sait que ce n'est pas toujours possible.

Réunion préalable : c'est effectivement souhaitable, surtout s'il y a des nouveaux dans le groupe. Les "règles de sécurité" ou "consignes en rando" à rappeler lors de ces réunions sont déjà en partie décrites dans un document "Gestion des randonnées" émis en janvier 2025. Ce document sera actualisé pour intégrer les éléments spécifiques aux treks, et aux sorties raquettes et re-diffusé.

2/ Pendant les randonnées

Rappel des règles de sécurité tous les matins : le faire tous les matins n'est pas utile si le groupe se comporte bien. Il peut être utile si des anomalies ont été repérées la veille.

Retour d'un participant en cas de non-respect des règles ou mauvais comportement : le retour d'un participant seul est rarement possible. En cas de problème c'est tout le groupe qui devra renoncer au circuit prévu si la sécurité l'impose.

3/ Assurance lors de passages délicats

Proposition de se munir d'une corde : prévoir une corde restera facultatif, sachant qu'elle n'est utile que si on sait s'en servir, avec un peu de matériel, et c'est du poids supplémentaire. Cette option sera au choix de l'organisateur de la randonnée. Escapade fera l'acquisition de cordes d'assurance rando si demandé par les encadrants des sorties raquettes, ski de rando, ou rando et treks haute montagne.

Séances en salle pour être plus à l'aise en haute-montagne : la salle permet de travailler l'équilibre mais ne représente pas du tout l'environnement montagne. Seule l'expérience terrain est vraiment utile.

4/ Systèmes de localisation

Avoir une balise GPS et un abonnement : la solution de balise ne nous paraît pas facile à partager entre divers encadrants (formation sur le matériel, identifiants du contrat, mises à jour...). Escapade34 pourra acquérir un matériel et souscrire l'abonnement pour le trek itinérant de l'été si un ou 2 participants au trek s'engagent à en prendre la responsabilité sur du long terme.

Les documents de l'ANENA que nous avons récupérés en novembre 2024 lors d'une formation "Sécurité neige" du Club Alpin ne parlent pas du tout de ces systèmes, mais uniquement du 112.

5/ Assurances

Demande d'option renforcée pour mieux couvrir les encadrants : ce point n'est pas assez détaillé. Il semble qu'il s'agissait de "protection juridique renforcée".

Patricia contactera la MAIF.

Post-réunion : la MAIF propose une option IA Sport+ qui peut être prise par tous les adhérents de l'association, mais qui concerne surtout les indemnités personnelles en cas d'accident --> A revoir avec ceux qui l'ont évoqué lors de la réunion du 11 octobre pour savoir quels sont les demandes exactes.

6/ Autres remarques

Assurance voiture et franchise sur vol ou bris de glace : le bureau ne fera pas de demande dans ce sens à la MAIF.

Charte pour les treks : le bureau décide qu'il n'est pas souhaitable d'élaborer une "charte". Par contre les points importants seront intégrés au document de gestion des randonnées, qui sera ensuite intégré au site Escapade34.fr. Il s'agit de recommandations et/ou de conseils, et non d'obligations.